

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

Ile-de-France

ARBORICULTURE
Bulletin N° 5 du 21 mars 2016



Faits marquants

Tavelure : risque nul à faible dans les prochains jours si aucune pluie ne survient

Fruits à pépins

Tavelure du pommier – Venturia inaequalis

Résultat de la modélisation, modèle Tavelure DGAL au 20 mars 2016 à minuit (heure universelle)

Légende:

TL
contamination de type Angers (très léger)
L: contamination légère
AG: Assez grave
G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables
Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU)
Heure d'hiver: HU + 1
Heure d'été: HU + 2

station	date	pluie	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY						projeté : 1,32% projetable: 2,86%
77 COMPANS						projeté : 1,53% projetable: 3,47%
78 POISSY						projeté : 1,14% projetable : 3,59%
91 MEREVILLE						projeté : 1,87% projetable: 2,18%
95 VILLIERS LE SEC						projeté : 1,26% projetable: 2,94%

La phénologie, selon les variétés et les secteurs, des poiriers est hétérogène allant de B à D, pour les pommiers, A et B.

Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers sont C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier.
- Projection d'ascospores.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Pour les pommiers, le seuil indicatif de risque n'est pas atteint, **le risque est donc nul.**

Pour les poiriers, le stade de sensibilité est atteint pour certaines variétés, les conditions climatiques annoncés ne prévoient pas de pluie jusqu'à vendredi, **le risque est donc faible.**

Prochain bulletin le 24 mars 2016

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Observations : FREDON

Rédaction : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM

Comité de relecture : DRIAAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.